

Fiche technique

Moulex

Moulex est un mortier de staff pour la fabrication en atelier de modénatures pour l'extérieur, fabriqué traditionnellement à partir de plâtre d'extérieur et de chaux aérienne.

Définition et composition

Moulex est un plâtre, fabriqué traditionnellement à partir de plâtre d'extérieur, à la cuisson spécifique. Il comprend également un peu de chaux aérienne garantie sans fraction hydraulique, c'est à dire issue de carbonates parfaitement purs.

La version Stuc comprend en outre une charge et est plus particulièrement destiné à la réalisation de pièces en Stuc Pierre et Stuc Brique.

Usage

Moulex est destiné à la fabrication de pièces en staff pour l'extérieur.

En particulier, il sert au coulage, en atelier ou in-situ, d'éléments d'ornementation pour la réfection des façades anciennes : bandeaux, corniches, encadrements, macarons, etc ...

Les techniques utilisées sont celles du staff traditionnel, aussi bien pour la fabrication en atelier des pièces, que pour leur pose sur chantier.

Pour toute précision, se reporter à notre cahier des charges.

Moulex existe aussi en version stuc pierre et stuc brique.

Moulex n'est pas adapté au tirage au gabarit, ni en atelier, ni *in situ* : pour cet usage, utiliser notre *Tirex*.

Avantages

Moulex allie la finesse du staff traditionnel avec les qualités de tenue et de peau des plâtre et chaux. En effet, comme les plâtres de moulage d'intérieur, Moulex ne contient pas de sable et ne présente pas de retrait lors de la prise. Il est donc possible de reproduire les traits les plus fins (talons, scoties, denticules, raies de coeur, ...) des éléments d'ornementation traditionnels.

Par ailleurs, issu de la tradition des plâtres et chaux de ravalement, Moulex peut être mis en extérieur, sans peinture, simplement protégé par une zinguerie. Aussi est-il le plus souvent teinté dans la masse sur-mesure et posé tel que, sans peinture. La qualité de peau et la durabilité des ouvrages ainsi réalisés est incomparable, car après séchage, le Moulex se recarbonate à l'air et fabrique un calcin de surface qui lui confère sa résistance et sa durabilité.

Comme tous les plâtres et chaux, Moulex a une capacité exceptionnelle d'assèchement et d'assainissement des murs anciens, par ses capacités respiratoires inégalées qui protègent tous les éléments du bâti craignant l'eau (bois, hourdis, pisé, ...) et assure sa salubrité. Il est ainsi

particulièrement recommandé pour tous les murs à structure poreuse (pierre de taille, maçonneries hourdées au plâtre, à la chaux ou au mortier de sablon, pan de bois).

Finitions et couleurs

Moulex peut être laissé brut de moulage, avec la peau très lisse de fond de moule.

Il peut également être recoupé ou grésé en surface pour obtenir des peaux plus proches de la pierre ou de la brique (obligatoire pour les pièces exposées aux intempéries).

Moulex est livré prémélangé à la couleur et au grain exacts souhaités.

Moulex existe en version courte (coulage en atelier) ou longue (coulage sur site).

Précautions d'usage

Les dégradations par ruissellement seront évitées par des ouvrages de zinguerie pour tous les ouvrages en saillie de plus de 2 cm par rapport au nu de la façade. Ces ouvrages comporteront tous les détails nécessaires à une bonne protection, et notamment bonne pente, bords en relevés, oreilles d'ours, ... Dans le cas de saillies de moins de 2 cm, les parties "horizontales" présenteront en fort glacis.

On doit soigner particulièrement les protections sur les murs exposés aux vents dominants.

Les dégradations par rejaillissement en pied, par exemple pour les pilastres, sont évités par un soubassement d'une hauteur de 50 cm.

Travaux préparatoires

Dans tous les cas, il est indispensable d'effectuer une purge soignée de l'ancienne ornementation. Le support doit être propre, exempt de suie, bistre ou efflorescences.

Le support doit d'abord être repris, voire, si nécessaire, remailler à l'identique de l'origine.

Tous les éléments en bois ne restant pas apparents doivent être grillagés avant l'enduction, de même que toutes les hétérogénéités du support (grillage et pointes galvanisés).

Fabrication en atelier

La mise en œuvre du Moulex relève de la tradition du staff.

En raison de la présence de chaux dans le produit, il est impératif de porter des gants et des lunettes de protection.

Moulex se gâche manuellement à l'aide d'un touillou ou d'un malaxeur dans une auge en caoutchouc, à la consistance nécessaire à sa mise en œuvre.

Les moules peuvent être en plâtre ou, de préférence, en élastomère ou silicone.

L'épaisseur minimale des pièces doit être de 2,5 cm (1,2 cm pour un usage en intérieur). Elles peuvent être fibrées et/ou armées.

Le temps de prise est de 20 minutes à 1 heure environ, suivant demande.

Lors du séchage, il peut apparaître à la surface des efflorescences blanches : elles seront éliminées par simple brossage.

Pose sur chantier

Là encore, la mise en œuvre du Moulex relève de la tradition du staff, avec une double fixation.

La pose recommandée dans le cas de pièces teintées dans la masse est à joints de pierre (joints de 1 cm). Les joints sont faits en Enduit de Montmorency teinté (nous demander la contre-type de la couleur du Moulex) ou blanc (PFD 0).

Dans le cas de pose à joints vifs, nous demander la patine à la chaux AquaForte de la couleur du Moulex.

Les pièces en coque devront être remplies après pose par du PG 15 ou du PG 30.

Consommations

10 kg/m² par cm d'épaisseur.

(12 kg/m² par cm d'épaisseur dans le cas des Stucs).

Conservation

6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain, en sac d'origine fermé.

Conditionnement

En sacs papier de 25 kg, doublés PE sur palettes banderolées.
Naturel ou teinté, à la demande.